



Présentation de la composition du conseil d'administration du Parc national des Pyrénées



Les grandes lignes du renouvellement du conseil d'administration :

Arrêté préfectoral du 20 janvier 2022 recompose le conseil d'administration pour six ans – janvier 2022 – janvier 2027

- Prise en compte de l'article 52 de la loi 2012-347 du 12 mars 2012 sur la proportion de **personnalités qualifiées de chaque sexe** dans les conseils d'administration des établissements publics,
- Modification de la **carte administrative** : regroupement de certains services de l'Etat, intégration de l'office français de la biodiversité, fusion des communes et des régions,
- Nominations intervenues à l'issue des **élections départementales et régionales** de 2021,





Les grandes lignes du renouvellement du conseil d'administration :

Arrêté préfectoral du 20 janvier 2022 recompose le conseil d'administration pour six ans – janvier 2022 – janvier 2027

- Evolutions des **missions du Parc national** des Pyrénées : caractère transfrontalier de l'établissement public, sports de nature, marque « *Esprit Parc national* », représentant des habitants, etc..





Les grandes lignes du renouvellement du conseil d'administration :

les nouveaux membres du conseil d'administration

Douze nouveaux membres :

- 1 pour le collège des représentants de l'Etat,
- 6 pour le collège des collectivités territoriales,
- 3 au titres des personnalités à compétence locale,
- 2 au titre des personnalités à compétence nationale,

Pour le collège personnalités locales et nationales, la parité femme / homme passe de 29% à 35%.





Les grandes lignes du renouvellement du conseil d'administration :

les nouveaux membres du conseil d'administration

- Collège des représentants des **administrations de l'Etat** :

Monsieur le Directeur régional de l'Office français de la biodiversité – Occitanie,

- Collège des représentants des **collectivités territoriales** :

Monsieur Yan HELARY – représentant Président conseil régional Occitanie,

Monsieur Andde SAINTE MARIE – représentant Président conseil régional Occitanie,

Madame Laure LABORDE – représentant le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Monsieur Pierre BAU NOGUE – représentant le conseil départemental des Hautes-Pyrénées,

Monsieur Stéphane PEYRAS – représentant le conseil départemental des Hautes-Pyrénées,





Les grandes lignes du renouvellement du conseil d'administration :

les nouveaux membres du conseil d'administration

- Collège des représentants des **personnalités qualifiées** :

Madame Catherine VRECOURT – personnalité compétente sports de nature – Club alpin français,
Monsieur Jean Luc LAPLAGNE – personnalité compétente associations protection environnement 65,
Madame Isabelle ZOT – représentante des habitants du Parc national des Pyrénées 65,
Madame Isabelle NOTTARIS – personnalité qualifiée à compétence nationale – muséum histoire naturelle,
Madame Elena VILLAGRASA FERER - personnalité qualifiée à compétence nationale – Parc national Ordesa,

Représentant des **agents du Parc national des Pyrénées** :

Monsieur Sylvain ROLLET – titulaire
Monsieur Eric BUFFART – suppléant.

